

# L'EFFRAIE

La revue du CORA-Rhône

n° 14 - 2005



## Centre Ornithologique Rhône-Alpes Section Rhône

M.R.E. 32 rue Sainte-Hélène 69002 LYON

Tél. : 04 72 77 19 85 FAX. : 04 72 77 19 86

[cora69@wanadoo.fr](mailto:cora69@wanadoo.fr)

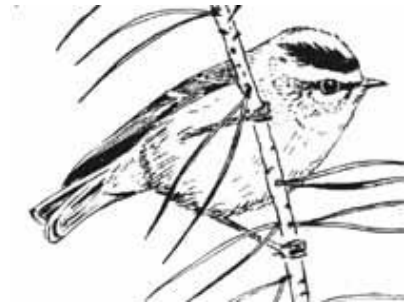
[www.cora-asso.com](http://www.cora-asso.com)



CORA-Rhône

ISSN 0982-5878

# Editorial



Et oui, vous avez bien entre les mains un nouveau numéro de notre revue l'Effraie !...

Telle la fantomatique dame blanche dont elle porte le nom, cette belle revue ne paraissait plus dans notre biotope de lecteurs depuis plusieurs années.

Une association comme le CORA-Rhône, aujourd'hui bien connue dans notre département et reconnue par les différentes structures institutionnelles et instances administratives, se devait de publier de nouveau une revue trimestrielle digne de son rang.

Pour ce numéro 14, nous avons fait appel à de fidèles rédacteurs, mais aussi à de jeunes ornithologues passionnés !

L'Oedicnème criard, qui a fait l'objet de plusieurs études récentes au CORA, aura les honneurs des premières pages. Après l'enquête nationale sur les rapaces, le Milan royal méritait aussi un article, car son statut dans le Rhône, comme aussi ailleurs en France, est malheureusement très préoccupant.

Rien de tel pour le Cygne tuberculé dont les effectifs augmentent beaucoup ces dernières années, ce qui méritait de jeter un coup d'œil dans notre base de données.

D'autres études menées par l'équipe des permanents du CORA avec l'aide des bénévoles sont brièvement résumées. Enfin, quelques observateurs acharnés nous font part de leur rencontre avec un oiseau un peu exceptionnel dans notre département.

Mais les prochains numéros doivent avoir un nombre encore plus grand de rédacteurs ! Alors vous, chers lecteurs, n'hésitez pas à prendre votre plume (d'Effraie) pour nous envoyer un texte pour les éditions à venir !

Ce peut être une simple note sur une observation qui vous a marqué par son côté inhabituel ou spectaculaire, ou simplement émotionnel. Ce peut être aussi un article plus développé sur un suivi d'espèce dans votre commune, sur un site naturel rhodanien que vous aimez particulièrement, sur un voyage naturaliste, etc...

Nul besoin d'être un scientifique expert en ornithologie, ni d'avoir sa maîtrise de littérature, cette revue se veut ouverte à tous les adhérents qui souhaiteront y publier quelque chose dans le cadre des activités de l'association.

Alors, à bientôt pour le numéro 15 !

Annie PINGET et Dominique TISSIER

## Sommaire du n°14/2005

Editorial	p. 1
L'Oedicnème criard dans le Rhône Dominique TISSIER	p. 3
Le Milan royal Bertrand DI NATALE	p. 15
Observation d'une Bergeronnette flavéole dans le Rhône Dominique et Guillaume TISSIER	p. 21
Note sur la reproduction du Cygne tuberculé dans le Rhône Vincent GAGET	p. 23
Une Fauvette pitchou dans le Rhône Dominique TISSIER	p. 25
Résumé du suivi scientifique de la Chevêche d'Athéna sur le plateau mornantais Chloé REDOUX (résumé rédigé par Nicole CARRET)	p. 27
Suivi avifaunistique du marais de Boitray (69) Vincent GAGET (résumé rédigé par Pascale GIROUD)	p. 29
Quand tempête rime avec GAG... : les Bernaches cravants Julien GRUET	p. 33
Un Goéland méditerranéen en vacances à Lyon Antoine CHABROLLE	p. 34
Chronique départementale de juillet 2002 à juillet 2003 Emmanuelle CHEMINAT, Vincent GAGET, Dominique TISSIER	p. 36

---

### EFFRAIE n°14 / 2005

Revue éditée par le CORA-Rhône (Centre Ornithologique Rhône-Alpes, section Rhône)

32 rue Sainte-Hélène 69002 LYON

☎ 04 72 77 19 85 FAX : 04 72 77 19 86 Email : [cora69@wanadoo.fr](mailto:cora69@wanadoo.fr)

<http://www.cora-asso.com>

Edition et publication : CORA-Rhône

Rédacteur en chef : Dominique TISSIER

Comité de lecture : Annie PINGET, Pascale MINJARD, Vincent GAGET, Dominique TISSIER

Photo de couverture : Rougegorge (Ben DEBRAY)

Photos intérieures : Oedicnèmes (Rémi RUFER, Dominique TISSIER), Milan royal (Jules FOUARGE), Bergeronnette flavéole (Emmanuel FRERI)

# L'Oedicnème criard dans le Rhône

D. TISSIER



## Introduction :

Petit échassier de la famille des Burhinidés, apparentée à celles des pluviers, vanneaux et autres limicoles, l'Oedicnème criard *Burhinus oedicnemus* est un oiseau très discret, totalement inconnu du grand public, et, le sachant plutôt inféodé à des milieux steppiques, voire semi-désertiques, on ne s'attendrait pas à le trouver dans notre département du Rhône.

Insectivore, d'activité plutôt nocturne, il passe souvent inaperçu grâce à son extraordinaire mimétisme et sa façon caractéristique de se tapir au sol à l'approche d'un danger. Il faut avoir passé une heure à tenter d'apercevoir un oiseau

du bord d'un chaume où on l'y sait présent pour comprendre ce qu'est l'art du camouflage ! On n'y verra parfois, à la longue-vue, que son grand œil jaune, brillant au ras des mottes de terre laissées par le labour... C'est la nuit, où son activité est assez intense, qu'il justifie son nom de "criard", les cris crépusculaires étant souvent le premier indice de présence de l'espèce relevé par les observateurs.

En Rhône-Alpes, il est présent en petit nombre surtout dans la plaine de l'Ain, celle de Bièvre dans l'Isère, celle du Forez et dans un large périmètre autour de Lyon, jusqu'au Val de Saône et au Beaujolais.

Dans le Rhône, la prospection a longtemps été insuffisante : il y a très peu de données antérieures à 1984. Puis des rassemblements post-nuptiaux à Frontenas et à Chassagny sont signalés régulièrement (base de données CORA de 1988 à 2003). Enfin, le développement de l'ornithologie de terrain a permis, ces dix dernières années, d'avoir une meilleure appréciation de la répartition de cette espèce difficile à repérer.

## Etudes récentes :

Récemment, l'étude réalisée par le CORA-Rhône, à la demande du *Grand Lyon*, sur la Communauté Urbaine de Lyon et sa périphérie (de 1998 à 2002, puis reprise en 2004) a permis une bonne estimation des effectifs sur le territoire de quelques-unes des 55 communes de la Communauté Urbaine et des communes limitrophes.

Il y est inféodé aux milieux agricoles résiduels, jachères, cultures céréalières, friches industrielles, aérodromes.

Une étude des espèces patrimoniales des ENS (Espaces Naturels Sensibles) a également été menée sur le plateau mornantais au sud de Lyon. Cette étude, financée par le Conseil Général et pilotée par le CREN avec la participation du CORA-Rhône et de la Fédération des chasseurs du Rhône, a permis le suivi de plusieurs couples d'Oedicnèmes en 2004.

Enfin, la prospection menée dans le cadre de l'enquête nationale 2004 a permis de mieux connaître sa répartition sur l'ensemble du département, et, si de nombreux couples ont été découverts sur les zones agricoles de cultures céréalières, cette étude aura permis de constater sa présence relativement importante et inattendue dans le vignoble beaujolais. Une prospection par commune a été réalisée par de nombreux prospecteurs sur le terrain, bénévoles indépendants ou adhérents des associations CORA-Rhône et LNR (Les Naturalistes Rhodaniens).

Cette étude sera complétée en 2005. Les résultats seront présentés dans un futur article.

### Répartition géographique :

L'espèce est signalée en période de reproduction sur l'Est lyonnais, de Corbas jusqu'à la limite orientale du département où l'on rejoint la population du nord de l'Isère et de la plaine de l'Ain ; elle est nicheuse aussi sur un très large secteur à l'ouest de l'agglomération, du sud de Mornant jusqu'à Lozanne, entre les Monts du Lyonnais et la ville de Lyon, avec de bons effectifs autour de Taluyers et Saint-Laurent d'Agny.

Ce secteur ouest lyonnais se prolonge dans le sud du Beaujolais (de St-Vérand à Bully et l'Arbresle), et jusqu'au Val de Saône où la reproduction a également été observée.

Entre la Saône et les Monts du Beaujolais, l'espèce semble bien présente dans le vignoble avec une densité variable, principalement sur les vignes les moins pentues autour de Saint-Lager et Charentay.

Enfin, on la retrouve aussi au nord de l'agglomération, sur les communes qui jouxtent le plateau dombiste, comme Montanay et Cailloux-sur-Fontaine.

Cette prospection très récente ne permet pas d'avoir une évaluation précise de l'évolution des effectifs, faute de données anciennes. A noter toutefois que les agriculteurs et viticulteurs du département semblent bien connaître ces oiseaux, souvent rencontrés au milieu des champs lors des travaux agricoles, même s'ils les désignent plutôt par leur surnom de "*courlis de terre*". Il est donc certain que l'espèce est présente de longue date dans le Rhône.

### Estimation des effectifs du département :

La prospection a permis de revoir à la hausse les estimations parues dans la première enquête nationale (MALVAUD 1996) où le chiffre d'environ 50 couples traduisait une prospection largement insuffisante.

Au moins 120 couples ou oiseaux cantonnés ont été effectivement contactés par des observateurs en 1999 (CORA V. GAGET *comm. pers.*). Ce chiffre a été repris (A. BERNARD) dans l'Atlas des Oiseaux de Rhône-Alpes (CORA 2003).

Une estimation prudente de 130-150 couples (D.TISSIER *in litt.*) avait été donnée aux rédacteurs de l'Inventaire des Oiseaux de France (DUBOIS, LE MARECHAL, OLIOSO, YESOU 2000).

Dans l'Ouest lyonnais, une tentative d'évaluation de la densité de population avait été réalisée en 1999 (D.TISSIER) : sur sept communes (6320 ha) autour de Marcy l'Etoile, elle était de 0,53 couple par km<sup>2</sup> en ne prenant en compte que les surfaces favorables à l'espèce, soit 3415 ha pour 18 couples. En extrapolant cette valeur aux 70 communes où l'espèce avait été signalée cette année là en période de reproduction, on obtenait une estimation pour l'ensemble du département de 230 couples nicheurs, dans une fourchette de 190 à 300 couples.

L'estimation 2004-2005 devrait avoisiner les 260 couples sur près d'une centaine de communes.

### Habitats :

Ces couples sont répartis dans les communes rurales, bien que quelques-uns soient encore présents dans des zones agricoles ou industrielles très proches de l'agglomération et déjà fortement occupées par des constructions et des infrastructures diverses, comme à Saint-Priest ou à Brindas. Un couple a niché en 1999 à Tassin la Demi-Lune, sur le plateau de Méginant, à moins de 9 km de la place Bellecour !...

L'altitude est toujours inférieure à 400 mètres. La plupart des sites sont entre 200 et 350 mètres, sauf sur le Val de Saône où l'altitude varie de 160 à 200 mètres.

La présence de plans d'eau n'est absolument pas nécessaire, contrairement aux autres familles de limicoles. Si l'oiseau est connu des ornithologues comme inféodé aux steppes arides et sèches, son habitat dans le département est plutôt la campagne cultivée et le vignoble, avec alternances de cultures où il niche (particulièrement celles à croissance tardive, comme le maïs, ou la vigne dans le Beaujolais) et de prairies rases où il se nourrit la nuit. Cette adaptation aux cultures est d'ailleurs bien marquée en France puisqu'elle concerne 70% des nicheurs français (MALVAUD 1996).

Dans l'est lyonnais, il est présent principalement sur les cultures céréalières, mais aussi des friches industrielles à végétation très clairsemée et des gravières en fin d'exploitation. Plus localement, on peut le trouver sur les aérodromes de Satolas (Lyon St-Exupéry) et de Bron.

Il a certes une préférence pour les sols filtrants à couche superficielle sèche, qu'il trouve à l'Est, mais, comme signalé ailleurs en France (MALVAUD 1996), il est aussi bien implanté sur des sols argileux plus humides, comme dans l'Ouest lyonnais, dans la mesure où il y trouve la quiétude et la nourriture nécessaire à sa reproduction. A noter, dans l'Ouest lyonnais, l'absence fréquente du caractère caillouteux des cultures occupées souvent noté ailleurs en France. Le vignoble beaujolais est, au contraire, très caillouteux.

Toute la partie OUEST est constituée de terres sédimentaires sur socle cristallin. Les terrains sont argilo-sableux. L'EST lyonnais est une plaine alluviale à terrains plus sableux et caillouteux.

On note cependant une bonne adaptation de l'espèce aux différents milieux que lui laissent les activités humaines.

Ainsi, en 1989, à Marcy l'Etoile, un couple a niché avec succès dans un champ de maïs, le nid étant situé à moins de 100 mètres d'un grand lotissement, avec dérangement fréquent par des gamins ou des animaux domestiques traversant le champ (D. TISSIER 1989).

En 2004, en prospectant à Chaponost en avril, je ne trouvai aucune parcelle en chaume ou labour, que des prairies à l'herbe déjà bien levée. J'allais abandonner mes recherches quand je trouve au bout d'un chemin, deux

hectares de semis d'horticulture à côté d'un hangar, le terrain étant recouvert à 90% de grandes bâches de plastique noir destinées, je pense, à protéger des semis. J'eus alors la surprise de voir un oiseau debout sur une bâche en plastique !...

L'installation de l'espèce dans les vignes doit traduire aussi cette faculté d'adaptation aux milieux disponibles.

Ceci et la faculté de mener à bien une deuxième ponte expliquent sans doute le maintien de l'espèce dans un département aussi soumis aux pressions de l'activité humaine.

### **Installation des couples nicheurs :**

L'espèce est très fidèle à ses sites de nidification. Les oiseaux arrivent dès les premiers jours de mars, typiquement entre le 2 et le 5 mars, les dates plus précoces de fin février étant exceptionnelles, et ils s'installent par couples dès leur arrivée. A Sainte-Consorce où l'on a recherché systématiquement les premiers arrivants depuis 1994, avec une prospection assidue et quotidienne des sites dès fin février (D. TISSIER), les dates relevées sont : 5 mars 94, 2 mars 95, 9 mars 96, 3 mars 97, 5 mars 98, 5 mars 99, 2 mars 2000 et 7 mars 2001.

Pour démontrer, s'il en était besoin, la fidélité de l'espèce à ses sites de reproduction, on peut citer le cas d'une femelle, reconnaissable à une patte cassée, qui a été notée de 2001 à 2004 sur le même champ de maïs de Lentilly (*obs. pers.*).

Dans l'Ouest lyonnais, où la reproduction a été bien suivie, les cultures de maïs sont souvent adoptées puisqu'on trouve souvent les oiseaux début mars sur les chaumes de maïs ou les labours d'automne, qu'une première ponte (parfois détruite par les travaux agricoles) y est notée début avril, puis une seconde ponte au milieu des jeunes pousses de maïs au mois de mai.

Même si l'on manque d'observations, on peut penser que le risque de destruction des pontes est le même pour les oiseaux qui s'installent dans les vignes.

La taille des parcelles utilisées est très variable, parfois relativement petite, de 0,65ha à 11ha pour 21 parcelles répertoriées dans l'ouest, plus grande dans l'est lyonnais, difficiles à quantifier dans le vignoble.

Dans le Beaujolais, on peut remarquer, même si cela reste à confirmer par des observations plus complètes, que les couples s'installent de préférence sur des parcelles en labour ou chaume de maïs, quand il y en a au milieu des parcelles de vignes, plutôt que dans la vigne elle-même.

## Reproduction :

Pour toutes les reproductions suivies, il y avait deux poussins à l'éclosion.

Les dates de ponte de couples suivis en 1999-2000-2001 à Sainte-Consorce, Marcy l'Etoile et Lentilly ont été les 29 mars 2001, 31 mars, 2 et 3 avril 1999, 2 et 5 avril 2001, pour six cas où la date est connue avec précision ; la durée d'incubation étant de 25/26 jours et les travaux agricoles de mise en maïs ayant lieu approximativement entre mi-avril et mi-mai, on voit que ces premières pontes sont parfois détruites juste avant l'éclosion.

Une éclosion est notée le 12 avril 2002 à Pollionnay, une le 25 avril 1999 à Sainte-Consorce, une le 30 avril 2001 et une autre le 8 mai 2004, une le 28 avril 1999 sur le plateau de Méginant à Tassin et une le 23 avril 2001 à Marcy l'Etoile (D.TISSIER).

Dans l'Est lyonnais, une éclosion est notée le 25 avril 2004 à Corbas (Ch. GAILLARDIN).

Le succès de la première ponte est très dépendant des conditions dans lesquelles s'effectuent les travaux agricoles. Ainsi en 2000, dans l'Ouest lyonnais, la plupart des couples suivis n'ont donné aucun poussin, suite à des dérangements liés à la proximité d'activités humaines diverses, mais aussi à cause de labours et semailles de maïs

précoces occasionnés par une météo plutôt inhabituellement sèche en avril. Au contraire, le mois d'avril 2001 pluvieux avec des sols gorgés d'eau impossibles à labourer a permis à deux des quatre couples suivis de donner naissance à deux poussins fin avril, donc en première ponte.

La deuxième ponte, qui se situe entre le début et la fin de mai, occasionnellement plus tardivement (5 mai 1998, 12 mai, 17 mai, 26 mai, 4 juin, 18 juin 1999, 24 et 30 mai 2001 dans l'Ouest lyonnais), n'est pas sujette à cette destruction, surtout s'il s'agit de maïs. Les oiseaux pondent alors quand le maïs n'est pas encore sorti de terre ou dans des pousses de maïs très petites, et il n'y a plus de dérangement ultérieur. Par contre, le maïs devient très haut en juin, et l'on voit des couveurs encore sur leurs œufs entre les rangs élevés de maïs, le 19 juin 1999 à Sainte-Consorce, le 14 juin et le 28 juin à Lentilly, ou, en 1989, le 13 juillet à Marcy l'Etoile.

Les dates d'éclosion relevées sur l'Ouest lyonnais sont : 21 mai 1995, 3 juin 1996, 30 mai 1998, 13 juin 1998, 6, 14, 19 et 29 juin 1999, 20 et 23 juin 2001, 2 juin 2002.

Sur le plateau mornantais, deux dates d'éclosion sont relevées, le 17 mai et le 4 juin 2004.

A noter une éclosion très tardive (vers le 12 août 2004) à Bully, où un poussin de quelques jours est observé entre deux rangées de pieds de vigne le 18 août (D. TISSIER).

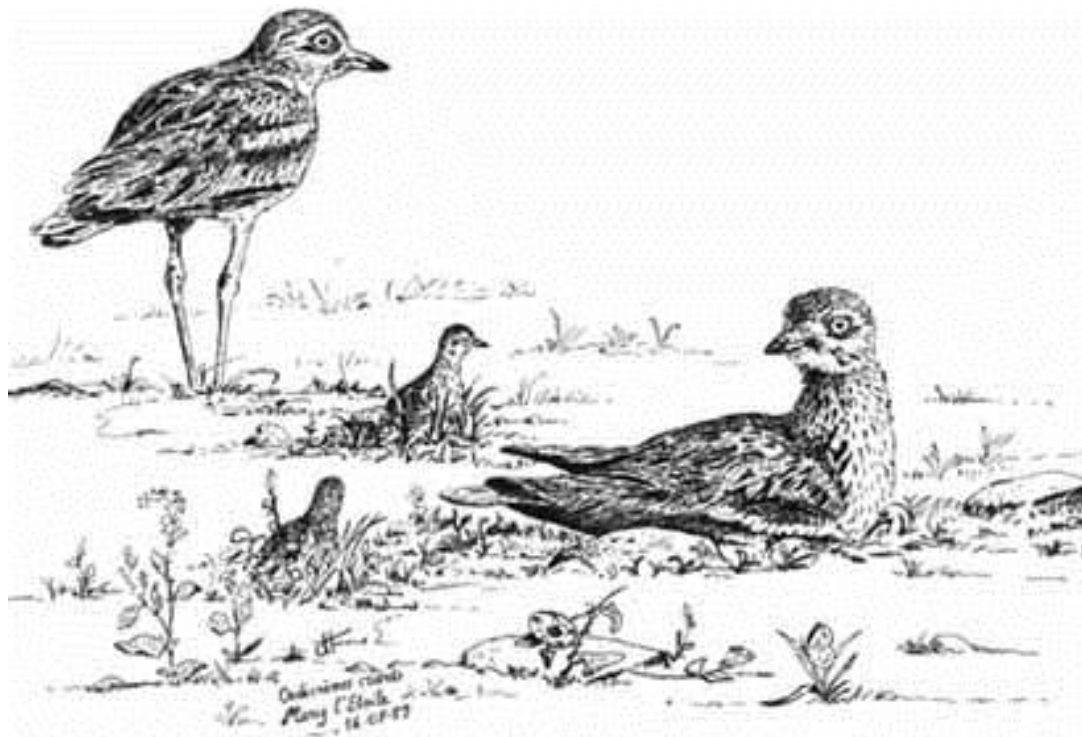
On manque de données sur les dates de reproduction dans le Beaujolais et sur l'influence des travaux viticoles sur la nidification.

La hauteur importante de la végétation en été (maïs de juin à août, autres céréales en mai et juin) n'est certes pas très favorable à l'espèce, mais elle semble s'y être adaptée, comme cela a été constaté dans d'autres régions de France (MALVAUD 1996), et comme c'est le cas du vignoble, même si les pieds de vigne sont relativement petits et espacés.

Après l'éclosion des poussins, les oiseaux semblent utiliser les bordures de champs et de prairies pendant la journée, comme cela a été observé à Marcy l'Etoile (TISSIER 1989), à Sainte-Consoirce en 1999, à Genas en 2004 (Ch. GAILLARDIN) voire des vignes et des vergers comme noté à Lentilly en juin 1999 (D. TISSIER *obs. pers.*). Il est possible qu'ils puissent se dissimuler entre les rangs de maïs ou dans des herbes hautes en cas d'approche d'un prédateur ou d'un homme (MALVAUD, *comm. pers.*), mais les oiseaux sont extrêmement discrets à cette époque de l'année et on manque de données suffisantes sur ce point.

Il est très probable, par contre, qu'ils exploitent les prairies à végétation plus basse pendant la nuit. On les a même notés, à la nuit tombée, sur des terrains à végétation rase plutôt inattendus, comme les gazons de l'Institut National du Travail à Marcy l'Etoile ou le Parc de loisirs de Lacroix-Laval. On voit que la diversité de la végétation est presque indispensable à l'espèce, puisqu'elle laissera des parcelles "basses" quand d'autres seront "hautes".

Les juvéniles sont observés en mai et juin, rarement en juillet, exceptionnellement en août.



Le taux de réussite de la reproduction semble faible, mais très mal connu. Souvent, quelques jours après l'éclosion, on ne constate plus la présence que d'un seul poussin avec les adultes. La prédation par les Milans noirs ou les corvidés, bien que non observée, est l'une des causes



possibles. Celle des chats domestiques au voisinage des villages et des lotissements a été constatée à Marcy l'Etoile (D.TISSIER 1989). Sur un groupe de 15 oiseaux à Marcy l'Etoile en octobre 1999, il n'y avait que deux juvéniles.

Une estimation raisonnable serait de 0,3 juv. par couple et par an.

En 2001, j'ai eu la chance de pouvoir suivre un couple de son arrivée le 10 mars sur un champ labouré de Sainte-Consorte, jusqu'à l'envol des deux jeunes le 11 juin. Le premier poussin est vu le 30 avril à 18h.30. A 20h.30, j'observe le deuxième poussin et un des adultes qui emmène les débris de coquilles. La famille restera sur son même coin de champ jusqu'au 16 juin, ceci malgré des travaux agricoles (mise en maïs) du 20 au 22 mai et malgré des jeunes gens venus jouer le 27 mai au "frisbee" sur leur champ (!), par ailleurs très tranquille et soumis à aucun autre dérangement humain !...

A noter aussi l'éclosion de deux poussins le 23 avril 2001 à Marcy l'Etoile sur une parcelle soumise, elle, à de fréquents dérangements, parce que voisine du parking d'une grande entreprise, d'un lotissement, d'une ferme et d'une route très fréquentée !... Le nourrissage est observé jusqu'à fin avril. Des travaux agricoles commencent le 17 mai avec épandage de fumier. Un des jeunes sera retrouvé avec un adulte le 28 mai sur une petite parcelle distante de 500 mètres du point de ponte. Il sera revu le 9 juin, âgé donc de presque 50 jours.

### **Espèces cohabitant avec l'Oedicnème :**

Dans les cultures céréalières, la présence du Vanneau huppé *Vannellus vannellus* est presque toujours notée, sauf dans l'Est lyonnais où il est absent.

La Perdrix rouge *Alectoris rufa* est aussi quasi systématiquement présente sur les mêmes champs. On trouvera aussi souvent l'Alouette des champs *Alauda arvensis*.

Comme il y a souvent un vallon boisé ou une haie à proximité, on voit au nourrissage dans les mêmes champs Pigeons ramiers *Columba palumbus* et colombins *C. oenas*.

Après les travaux agricoles, on voit souvent des troupes de corvidés, Corbeaux freux *Corvus frugilegus* et Choucas des tours *Corvus monedula*, ce qui provoque leur harcèlement par les vanneaux.

Dans le vignoble, la Linotte mélodieuse *Carduelis cannabina* et l'Alouette lulu *Lullula arborea* sont très souvent observées, de même que le Rougequeue noir *Phoenicurus ochruros* et le Tarier pâtre *Saxicola torquata*; les Bruants jaune *Emberiza citrinella* et proyer *Miliaria calandra* sont moins communs. On y retrouve la Perdrix rouge, et le Vanneau huppé s'il y a des parcelles en labours.

A noter aussi partout la présence du Lièvre !

Pour l'anecdote, on citera cette observation le 3 juin 2004 (*obs. pers.*) du passage d'un Chevreuil à proximité d'un couple d'Oedicnèmes, apparemment surpris de cette apparition, alarmant, se reculant un peu et restant aux aguets tout le temps de sa présence.

### **Rassemblements post-nuptiaux :**

Les rassemblements post-nuptiaux sont une des caractéristiques de l'espèce. Dès fin juillet, surtout en août et septembre, les oiseaux se rassemblent sur des sites traditionnels (chaumes surtout) en groupes de 15 à 60 individus, des chiffres supérieurs n'étant notés que dans les départements où l'espèce est mieux représentée. Les sites connus du Rhône sont ceux de Frontenas (par exemple 38 oiseaux le 22-09-89 (O.MIQUEL), mais aucun plus récemment), de Chassagny (55 oiseaux le 19-09-88 (G.PIAU)) et de Sainte-Consorte-Marcy l'Etoile (32 oiseaux en septembre 1993 (D.TISSIER)).

En 2004, une recherche de ces rassemblements a été menée dans l'Ouest lyonnais avec des résultats tout à fait intéressants.

Ainsi, entre le 11 août et le 27 août, **9 groupes ont été trouvés sur 7 communes voisines** : 12 oiseaux à Sainte-Consorce sur une jachère, 6 oiseaux à Lentilly dans une vigne, 12 à Lozanne en bordure de vigne, (ces deux groupes très proches se sont ensuite réunis puisqu'on retrouve 17 oiseaux ensemble le 12 septembre sur un chaume voisin à Lentilly), 8 oiseaux à Châtillon, deux groupes de 17 dans une vigne et 20 en bordure de vigne à Bully, un groupe de 11 oiseaux rejoints par un groupe de 15 sur un chaume à Savigny, enfin un groupe de 10 oiseaux à Quincieux sur un chaume (D.TISSIER).

Le 29 août 2004, un groupe de 10 oiseaux est noté à Saint-Priest (N. CARRET).

Notons qu'à cette époque, le maïs n'est encore pas coupé et les oiseaux utilisent des chaumes de céréales précoces déjà moissonnées. En octobre, on les trouvera plutôt sur les chaumes de maïs.

Le groupe de Sainte-Consorce (connu depuis 1991) a été suivi du 11 août au 17 octobre avec un effectif variant de 8 à 12.

Il est remarquable que, dans tous les cas, ces groupes soient trouvés sur des sites très proches des lieux de reproduction. Il s'agit

donc bien, comme présumé, des oiseaux nicheurs du secteur, qui restent à proximité sans aller former un grand groupe sur un site plus éloigné.

Pour avoir confirmation de ce fait, il a été vérifié qu'un grand rassemblement de 102 oiseaux trouvés en plaine de Bièvre en septembre 2004 dans le département voisin de l'Isère (R. RUFER *comm. pers.*) correspondait bien aussi (malgré sa taille) à une quarantaine de couples nicheurs dans ce secteur très favorable.

A noter aussi cette observation de 65 individus en octobre 1999 à Genas (C. DAUNAS), qui pourrait correspondre à l'effectif nicheur de l'Est lyonnais.

Ces rassemblements concernent donc très probablement toujours des oiseaux nicheurs locaux et non pas des migrateurs de passage. Ils sont donc un bon indice de la densité de population d'un secteur.

Là aussi, l'alternance des cultures qui laisse en chaume les parcelles de céréales précoces déjà moissonnées en juin, alors que le maïs est haut, est un facteur important pour l'espèce.

Le comportement des oiseaux y est assez typique : dès que la lumière commence à décliner, les oiseaux commencent à faire leur toilette, puis à s'activer, d'abord les jeunes semble-t-il ; ils se mettent brusquement à courir, à sauter en écartant les ailes, comportement surprenant comparé à leur discrétion diurne. Puis, après un petit quart d'heure, les cris et chants retentissent dans la nuit déjà presque tombée, avant que les oiseaux ne s'envolent pour gagner des zones de nourrissage nocturne mal connues.

Quant aux migrations, nocturnes et très discrètes, elles ne sont pas observées du tout, ni au passage pré-nuptial qui doit s'étaler tout mars, ni à l'automne. Aucune donnée de halte migratoire n'est d'ailleurs connue !

Les oiseaux partent vers la mi-octobre, (dernier observé le 21 octobre 2004 à Sainte-Consorce *obs. pers.*) voire plus tardivement, comme en 1999 où les températures très douces d'octobre ont laissé un groupe à Marcy l'Etoile jusqu'au 28 du mois.

L'espèce n'hiverné pas dans le Rhône. Aucune observation n'en a été faite en hiver.

## **Evolution de l'espèce dans le Rhône :**

En déclin très fort dans le nord et l'est de l'Europe où il a disparu de plusieurs pays, l'Oedicnème est en diminution presque partout. On manque de données anciennes pour le

département, mais il est probable que l'espèce recule, en particulier autour de Lyon, devant la forte progression de l'agglomération et l'urbanisation de ses banlieues.

Les causes du déclin sont multiples :

- La diminution de ses habitats naturels, prairies rases à moutons, gravières naturelles, terres agricoles en milieu bocager, friches à végétation basse, au profit de vastes monocultures ou de reboisements non concertés, est une cause dont l'impact est mal quantifié, mais peu important dans notre département.
- L'irrigation et les techniques d'arrosage automatique peuvent être une cause d'échec de la reproduction. Le passage des engins agricoles constitue un risque certain pour les œufs ou même les poussins qui, bien que nidifuges, ont le réflexe de se tapir au sol en se fiant au mimétisme de leur plumage, ce qui ne les protège guère des roues du tracteur. Certains agriculteurs peuvent parfois déplacer les poussins qui se laissent prendre très facilement dans les mains (B.BRUN *comm. pers.*).
- *A contrario*, la disparition des activités agricoles, qu'on peut craindre sur les zones proches de l'agglomération lyonnaise, serait catastrophique pour les couples qui y survivent.
- L'urbanisation des sites traditionnels, l'extension de zones industrielles et des infrastructures routières est une menace déjà bien réelle autour de Lyon. Par exemple, l'implantation d'un contournement autoroutier par l'ouest de Lyon, s'il se faisait, pourrait être très préjudiciable aux couples nicheurs du plateau de l'Ouest lyonnais. A Tassin et Sainte-Consoise, des projets d'implantation de zones industrielles et de voies routières pourraient défigurer le plateau de Méginant, une des rares zones favorables à l'espèce à proximité immédiate de l'agglomération lyonnaise. A Saint-Priest, dans l'Est lyonnais, l'espèce va disparaître à court terme, suite aux constructions d'une zone industrielle et d'une voie de tramway. A Corbas et Mions, 1000 ha sont dévolus à l'implantation d'un marché-gare, de bâtiments industriels, d'une prison, etc... A Marcy l'Etoile, l'espèce a disparu suite à la construction d'un lotissement en 2000 et celle d'un contournement du village en 2003. A Saint-Genis les Ollières, un couple observé en 1998 a disparu. Un seul couple subsiste à Saint-Genis Laval. On voit donc que l'espèce est très sérieusement menacée et en régression très forte dans toutes les communes proches de l'agglomération lyonnaise.
- les dérangements par la circulation automobile sur des voiries de plus en plus fréquentées, les motos "tout terrain", la prédation des chats domestiques sur les poussins, voire les adultes (TAVERNIER, Centre de Soins des Oiseaux Sauvages du Lyonnais, *comm. pers.*), sont également des causes liées au développement mal concerté des communes.

La conservation de l'espèce passe donc surtout par un maintien des activités agricoles extensives et une aide aux agriculteurs pratiquant une agriculture plus soucieuse de l'environnement, laissant un paysage où alternent champs et prairies. L'acquisition de parcelles, le classement de certaines zones ou la concertation avec les propriétaires de friches industrielles, de gravières, de terres agricoles non exploitées, pour un entretien des sites plus favorable à l'espèce, sont des alternatives à développer.

La surveillance des pontes pourrait être envisagée, comme cela se pratique pour les rapaces, mais l'intervention, avant les travaux agricoles, sur des œufs ou des poussins difficiles à trouver en pleine terre serait sans doute très délicate.

Sur le plateau mornantais, a été mise en œuvre cette année un essai de marquage des nids par piquets avant labour, en concertation avec les agriculteurs du secteur.

Même si l'on manque de données anciennes, on est amené à penser qu'il y a une relativement bonne stabilité des effectifs départementaux, sauf autour de l'agglomération lyonnaise où l'espèce recule devant l'urbanisation.

Il a disparu ou va disparaître à court terme des communes proches de Lyon : Dardilly, Tassin, Marcy l'Etoile, St-Genis les Ollières, Grézieu la Varenne, St-Genis Laval, St-Symphorien d'Ozon, St-Fons, Corbas, Mions, Saint-Priest, Bron, Chassieu, Décines-Charpieu, Meyzieu, Neuville.

### **Comportement du couple :**

L'étude de cette espèce pourrait sembler ardue et peu intéressante ou frustrante du fait de ses mœurs plutôt nocturnes, mais les oiseaux peuvent être facilement observés de jour puisqu'ils sont présents en plein champ. Ils sont d'ailleurs actifs aussi de jour en période de reproduction. Les nourrissages des poussins sont suivis aisément pendant la journée pour peu qu'on reste à distance raisonnable.

Quelques accouplements ont pu être observés en soirée, mais bien avant l'obscurité, comme par exemple, le 15 avril 2000 à 20h.08, le 18 avril 2000 à 20h. et le 11 mai 2000 à 20h.25, puis le 31 juillet à 21h.30 à Sainte-Consoce. Ces accouplements permettent d'identifier le mâle du couple, ce qui n'est guère possible autrement puisqu'il n'y a quasiment pas de dimorphisme sexuel et que les deux adultes chantent, couvent à tour de rôle et nourrissent ensemble les poussins.

On a tenté de noter quelques différences de plumage. Mais elles sont assez subtiles et souvent difficiles à apprécier en fonction de l'éclairage et de la position de l'oiseau. Le mâle semble toutefois plus gris, un peu plus clair, avec, de ce fait, les stries noirâtres qui ressortent mieux, mais ces stries semblent plus étroites aux scapulaires, aux tertiaires et sur le dos. Le manteau ressort un peu plus sombre du reste du dessus du corps. Le sourcil blanchâtre est plus net. Enfin, le mâle paraît souvent plus élancé dans son attitude.

La femelle paraît plus brunâtre, plus sombre, plus striée mais avec des stries qui ressortent moins du brun du plumage.

Le critère souvent cité dans les guides des barres alaires noires plus nettes chez le mâle est en général difficile à utiliser car très dépendant de la position des plumes des ailes au posé.

Par contre, lors des rassemblements postnuptiaux, après la mue de juillet, on n'a pas pu distinguer les mâles des femelles malgré des conditions d'observation parfois très bonnes.

L'accouplement, très bref, est précédé d'une parade du mâle qui simule une construction de nid ou la couvaison, se lève, se tient le corps basculé en avant, la queue dressée entre les ailes, alors que la femelle simule la couvaison, se levant et se couchant à plusieurs reprises.

Les oiseaux peuvent chanter parfois en pleine journée, mais le plus souvent les chants retentissent à la tombée du jour. Ils ont alors un caractère marqué de défense du territoire. On a observé cependant que, même avec des poussins, le couple tolère souvent un autre oiseau ou même deux sur leur parcelle. Les deux propriétaires manifestent toutefois leurs droits par des chants, courant parfois sur l'intrus le cou tendu en avant, la queue déployée en éventail et rabattue vers le sol, mais s'arrêtant à quelques mètres, l'autre individu s'esquivant alors un peu plus loin. Ils ne sont jamais plus agressifs, paraissant même inquiets de s'être départis de leur habituelle discrétion.

Si l'on pénètre à l'intérieur du champ, un des oiseaux s'envole souvent assez vite, mais le deuxième, après s'être écarté de ses œufs ou de ses poussins, se tapit au sol tout en fixant l'arrivant intensément. Il ne s'envolera qu'en toute dernière extrémité.

Lors du passage d'un Milan, l'oiseau se dresse, le cou tendu vers le haut, tournant sur lui-même pour rester face au rapace (*obs. pers. 2003*).

Face à un groupe de Corbeaux freux, on a observé 6 Oedicnèmes au milieu d'un champ, tentant de se défendre par des postures d'intimidation, queue relevée et ailes déployées, virevoltes et attaques directes, mais devant céder la place devant le surnombre des adversaires (*obs. pers. 2004*)!

Les deux partenaires du couple participent à la couvaison en se relayant environ toutes les 30 minutes. C'est souvent cette relève sur le nid qui permet à l'observateur de savoir de façon certaine si le couple a bien pondu. Le nid qui n'est qu'une simple dépression grattée sur le sol est souvent au milieu du champ. L'oiseau qui prend le relais s'approche doucement, ramène quelques petits cailloux du bec et se couche délicatement sur les œufs.

Quelques heures seulement après l'éclosion, les poussins peuvent se déplacer. Ils resteront toutefois dans un rayon de quelques dizaines de mètres pendant les deux premières semaines, sauf dérangement excessif. Il n'est pas rare de voir un poussin avec un adulte et l'autre avec le deuxième adulte. Souvent aussi, les deux jeunes restent blottis sous les ailes d'un des adultes couché au sol, pendant que l'autre va chercher des proies qu'il ramène à pied en les régurgitant au sol près des poussins.

Le plus surprenant chez cette espèce reste encore cet extraordinaire mimétisme qui le caractérise. On peut scruter à la jumelle un labour où se trouvent plusieurs oiseaux sans rien voir pendant une ou deux heures. J'ai vu un chien traverser un chaume où se trouvait une quinzaine d'oiseaux sans en voir un seul.

Leur présence sur un chaume où de mauvaises herbes se mêlent aux résidus des vieilles tiges de maïs est encore plus difficile à détecter. Il m'est arrivé parfois de pénétrer à l'intérieur d'une parcelle en étant quasiment sûr qu'aucun oiseau ne s'y trouvait et d'en voir décoller un à vingt mètres devant moi.

Mais il est malheureusement à craindre que cette faculté naturelle ne suffise pas à l'espèce pour se maintenir dans les secteurs menacés du département, comme ailleurs en France, s'il n'y a pas une réelle volonté de concertation sur les aménagements de l'espace naturel, lui laissant des habitats favorables qui profiteraient également à beaucoup d'autres espèces.

Dominique TISSIER

## **Bibliographie**

---

**CABARD P., CHAUVET B., 2003** - L'étymologie des noms d'oiseaux. *Eveil nature*.

**CORA 2003** - Atlas des oiseaux nicheurs de Rhône-Alpes, CORA - 336p.

**DUBOIS P.J., LE MARECHAL P., OLIOSO G., YESOU P., 2000** - Inventaire des oiseaux de France, Nathan, Paris.

**DUQUET M., 1992** - La faune de France, inventaire des vertébrés et principaux invertébrés. Nathan, Muséum National d'Histoire Naturelle, Paris.

**GAGET V., TISSIER D. et CORA 1998, 1999, 2000, 2001 et 2002.** - L'Oedicnème criard dans la Communauté Urbaine de Lyon. CORA-Rhône, rapports d'étude, *Grand Lyon*.

**GAGET V., TISSIER D., GAILLARDIN Ch. et CORA 2004.** - L'Oedicnème criard dans la Communauté Urbaine de Lyon. CORA-Rhône, rapport d'étude, *Grand Lyon*.

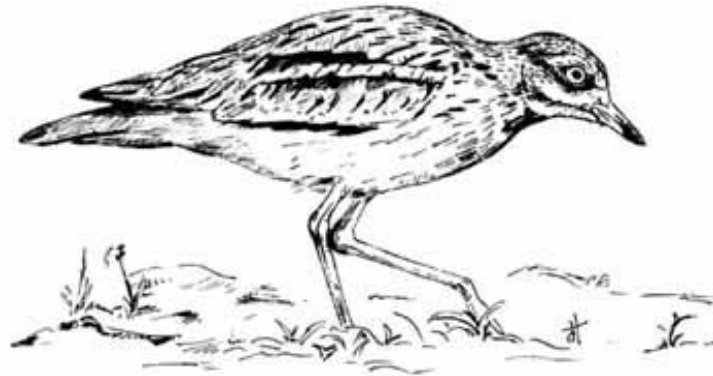
**GEROUDET P., 1982** - Limicoles, Gangas et Pigeons d'Europe. Vol.1 Delachaux et Niestlé, Neuchâtel, Paris.

**MALVAUD F. 1996.** - L'Oedicnème criard en France : résultats d'une enquête nationale (1980-1993). GONm, Caen : 140p.

**TISSIER D., 1989** - Nidification de l'Oedicnème criard (*Burhinus oedicnemus*) à Marcy l'Etoile. CORA-Rhône, L'EFFRAIE n°7 : p. 94-95.

**TISSIER D., 2000.** - Les oiseaux de Marcy l'Etoile. (édité par l'auteur)

**TISSIER D., 2001** - Une nidification de l'Oedicnème criard dans le Rhône. FRAPNA Rhône, Rhône-Alpes Nature n°172 / novembre 2001, p.4-5.



**Petit complément littéraire :**

Quel drôle de nom pour cet oiseau ! Impronomable pour certains, à ne pas utiliser quand on vous demande sur le terrain ce que vous regardez. Quand je rencontre des agriculteurs au fil de mes prospections, je leur montre sa photo sans décliner tout de suite son identité officielle !

Courlis de terre pour certains (sans doute pour ses cris un peu similaires), *stone curlew* pour les anglais qui l'appellent aussi *Thick-knee*... Ce qui nous met sur la voie... étymologique : son nom viendrait de ses articulations ("genoux") un peu épaisses, par analogie avec l'oedème !...

Notons aussi qu'il était censé autrefois guérir la jaunisse rien que par l'effet de la vue de son œil jaune... Rions un peu. Il y a bien, encore aujourd'hui, une pseudo-médecine, l'iridologie, basée sur l'observation d'un malencontreux trait noir sur l'iris d'un vieil hibou à la patte cassée !!!

**Quelques chiffres plus sérieux :**

L'oiseau n'aime pas la grande scène du *show-bizz*. La discrétion est son atout majeur... Du coup, bien des naturalistes ne l'ont jamais vu. Voici donc quelques chiffres complémentaires sur les mensurations de l'invisible : sa taille est comprise entre 40 et 44cm, son envergure entre 77 et 85cm, sa masse entre 370 et 450 grammes. Sa longévité serait de 16 ans.



Oedicnème criard, adulte en plaine de Bièvre Rémi RUFER 2004



Oedicnème criard, juvénile au Centre de Soins  
pour Oiseaux Sauvages du Lyonnais D. TISSIER 2004

# Le Milan royal *Milvus milvus*

Bertrand Di Natale

Le Milan royal est un rapace de taille supérieure à la Buse variable : sa longueur de 61 à 66 cm, son envergure de 175 à 195 cm et sa masse de 757 à 1.221 g sont remarquables. Très élégant, ce rapace se distingue par sa coloration générale d'un roux éclatant et par sa queue très fourchue. Le dessous de chaque aile présente une marque blanche au niveau de la main avec le bout noir. Sa tête est gris clair. Sa face supérieure est brun chamois avec une bande claire traversant chaque aile sur les couvertures sus-alaires moyennes. Ses ailes et sa queue longues lui donnent une forme élancée en vol.

Les jeunes sont plus clairs et semblent moins contrastés que les adultes. Leur dos est plus clair avec la bande plus large et pâle. Leur queue est brun roux alors qu'elle est franchement rousse chez les adultes. Ils acquièrent leur plumage d'adulte à l'âge de deux ans.

La confusion avec le Milan noir n'est possible qu'à distance et sous mauvaise lumière, mais il a un vol plus léger aux battements plus amples et plus souples rappelant celui des busards.

Le Milan royal, au contraire du Milan noir, a une aire de répartition restreinte et qui ne se limite pratiquement qu'à l'Europe. Il a été récemment introduit en Angleterre. En dehors de notre continent, il niche en Afrique du Nord, sur les îles du Cap vert et d'autres îles de l'Océan Atlantique. Seuls les oiseaux du Cap vert appartiennent à une sous-espèce particulière, dite *fasciicauda*, que certains scientifiques considèrent parfois comme une espèce à part entière.

Le Milan royal occupe actuellement une zone en Europe constituée par une bande transversale reliant l'Espagne à la Lettonie avec des noyaux de populations excentrés.

L'effectif total sur l'ensemble de l'aire de répartition était compris dans les années 1980 entre 7.500 et 18.000 couples nicheurs. La grande largeur de la fourchette provient de la discordance dans l'évaluation de la population ibérique qui semble la plus forte. L'Allemagne et la France pouvaient également être considérées comme les pays hébergeant les plus forts effectifs. Actuellement, ces chiffres sont revus à la baisse et au vu des derniers recensements effectués, il apparaît que le Milan royal reste, à l'heure actuelle, l'un des rapaces les plus menacés de disparition en Europe. Sa population régresse de partout : en Europe centrale comme en Europe occidentale.

En France, l'espèce occupe essentiellement une zone comprise entre les Pyrénées et le nord-est de la France, en passant par le Massif central. La population française est estimée entre 3.000 et 3.900 couples.

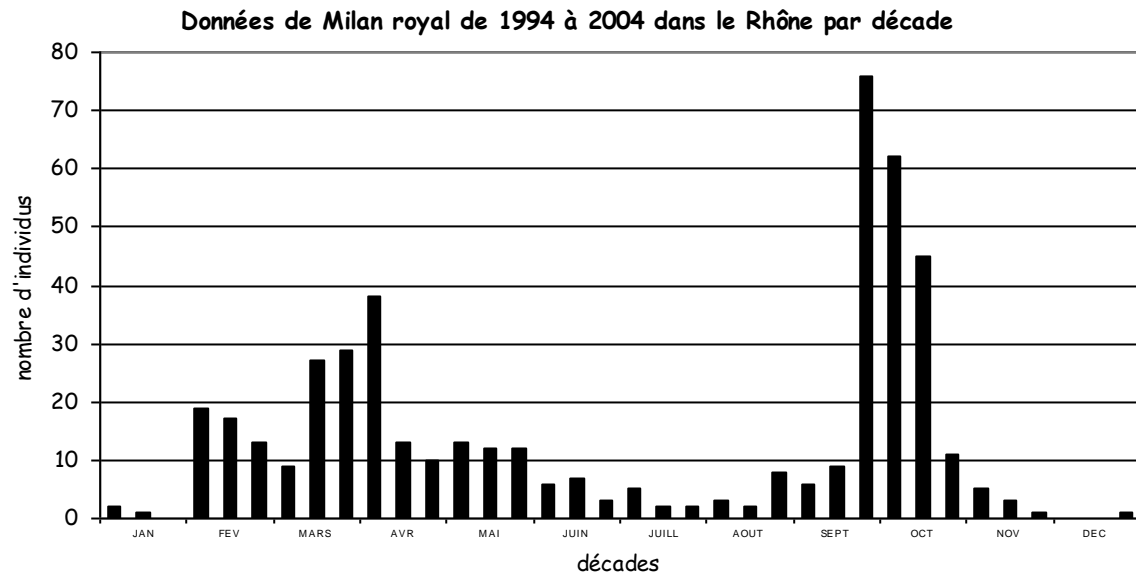
La plupart des Milans royaux français sont des migrateurs hivernant en Espagne et en Afrique du Nord. Mais avec l'adoucissement du climat et l'apparition de nouvelles sources de nourriture, comme les décharges ou les charniers mis en place par les protecteurs de la nature, ces oiseaux ont tendance à hiverner de plus en plus (en Crau par exemple) en compagnie d'oiseaux en provenance de contrées plus nordiques.

Dans le département du Rhône, l'hivernage, sans être régulier, est le fait de quelques rares individus observés essentiellement, selon les années, sur les Monts du Lyonnais, le Bas-Beaujolais ou parfois près de l'agglomération lyonnaise.



L'espèce est surtout migratrice. Les pics d'observation se situent aux alentours de fin mars, début avril au printemps, et fin septembre à l'automne, avec des dates extrêmes d'arrivées et de départ fixées respectivement au 6 février et au 21 novembre (R. RUFER *comm. pers.*).

La migration semble très étalée, de début février à fin mai, et de septembre à mi-novembre, les jeunes partant rapidement (observation d'un jeune le 20 juin 1998 à Viriat (01) alors que l'espèce ne niche pas) tandis que les adultes flânent tant que les conditions météorologiques le leur permettent. Peu d'oiseaux sont observés passant à Gibraltar, car un nombre important hiverne en Espagne (60.000 contre 3.000 en France).



Le Milan royal est un rapace semblant apprécier les paysages vallonnés variés et où les surfaces boisées alternent avec des zones agricoles de cultures ou des zones de prairies et de landes. Il apprécie la proximité des cours d'eau et des lacs, mais il y est moins inféodé que le Milan noir, car moins piscivore. Il s'accommode de toutes sortes de proies : oiseaux, rongeurs, reptiles, amphibiens, poissons et insectes. Son caractère de charognard lui permet de tirer parti des décharges, mais l'expose également aux empoisonnements. Lorsqu'il a repéré un cadavre de belle taille, il observe longuement le manège des autres oiseaux carnivores depuis un perchoir avant de l'attaquer. Souvent, on le voit planer à faible hauteur, puis plonger sur une proie au sol.

Cet oiseau établit toujours son nid en forêt, le plus souvent en lisière. Il apprécie plus particulièrement les peuplements peu denses de vieux arbres. Le nid est construit par les deux sexes à la fourche d'un grand arbre. Le mâle, surtout, apporte de petites branches à la femelle qui les dispose à sa guise sur la plate-forme. Certains oiseaux réoccupent la même aire d'année en année, en construisent une nouvelle ou, sinon, rechargent un ancien nid de Buse variable ou de Corneille. Ils y apportent également des débris, papiers, chiffons, plastiques, etc... Le Milan royal peut, occasionnellement, s'installer dans

une colonie de Milans noirs près d'un cours d'eau, comme ce fut constaté, en 1979, entre Tournon et Arras (07) et où COCHET a relevé un couple de ces oiseaux parmi cinq de Milans noirs. C'est le mâle qui se charge d'assurer la défense du territoire autour du nid. Les oiseaux sédentaires forment des couples plus stables que les migrateurs. Les partenaires paradent en chantant, formant un miaulement suivi d'un hennissement prolongé montant et descendant. Les oiseaux décrivent des orbites à grande hauteur dans le ciel ou se poursuivent et s'agrippent par les serres.

Le Milan royal pond, généralement en avril, trois oeufs en moyenne. L'incubation dure un peu plus d'un mois et l'élevage des jeunes deux mois. La mortalité juvénile est très forte et évaluée à 84% environ. Elle est due au mauvais temps, au manque de nourriture et malheureusement encore aux empoisonnements et persécutions humaines.

Alors que l'espèce restait localisée au XIX<sup>ème</sup> siècle, en Rhône-Alpes, à certains districts comme le Dauphiné, sa population a nettement augmenté dès la fin des années 1970. Depuis l'instauration de mesures de protection légale (décret du 24 janvier 1972, Annexe I de la Directive Oiseaux, Annexe II de la Convention de Berne) corrélativement à un changement de mentalité, le Milan royal a été réhabilité. Sa population s'est reconstituée lentement à travers de nombreuses régions d'Europe occidentale. Des noyaux durs de populations se sont constitués dans les gorges sud de la Loire et dans la

partie orientale montagneuse du département de l'Ain comprenant chacun, durant les années 1980, 15 à 20 couples.

Dans le département du Rhône, la nidification fut relevée à la même période dans les Monts du Lyonnais (date et lieu à préciser). En outre, des oiseaux semblaient régulièrement observés en période de reproduction, notamment sur les Monts de Tarare et ceux du Beaujolais. Les effectifs étaient évalués entre 3 à 14 couples jusqu'en 1999 selon l'enquête rapace, le Milan royal semblant apprécier, particulièrement, les massifs forestiers vallonnés.

Mais récemment, la tendance s'est inversée rapidement alors que l'on pouvait espérer une colonisation de l'espèce plus à l'ouest et au nord. Le Milan royal s'est raréfié. Une chute des populations très importante (de l'ordre de 75 à 90%) a été constatée dans le Nord-Est de la France et, régionalement, dans les Gorges de la Loire (seuls trois couples reproducteurs en 1999 selon TEYSSIER).

Dans le département du Rhône, le Milan royal s'observe toujours sur les mêmes secteurs, mais alors plus rarement. Très peu de cas de nidification probable ont été relevés récemment. Les observations semblent, le plus souvent, avoir trait à des oiseaux isolés erratiques à l'aspect parfois immature. En 2001, néanmoins, la présence régulière d'un individu sur le Haut-Beaujolais, ainsi que celle d'un couple dont un individu transportant des matériaux au-dessus des combes boisées de l'est lyonnais, permettent de penser qu'il se maintient en tant que nicheur.

Quant au sud du département, les observations sont régulières même s'il n'y a plus de mention de couples reproducteurs en bordure de la Coise et sur le plateau Mornantais depuis 2000.

L'enquête Rapaces 2000 a mis en évidence cette raréfaction de l'espèce au nord de la Loire tandis qu'elle se maintient, voire augmente localement plus au sud.

La cause principale de ce déclin semble être l'empoisonnement dû notamment à l'autorisation par le Gouvernement français de nouveaux produits, en particulier deux anticoagulants, la bromadiolone et la chlorophacinone, utilisés en agriculture dans la lutte contre les rongeurs. A noter que cette utilisation est contraire à la directive européenne Habitats, qui condamne les poisons comme moyens non sélectifs. Le Gouvernement, par cette décision incompréhensible, est passé outre l'opposition unanime de deux instances consultatives majeures : le Conseil National de Protection de la Nature et le Conseil National de la Chasse et de la Faune Sauvage.

A ce danger, s'ajoutent les morts par saturnisme provoquées par la consommation du gibier tiré par les chasseurs, l'électrocution sur le réseau E.D.F et le tir par certains « chasseurs » encore malheureusement trop souvent constaté (le même Milan royal « plombé » en octobre

1987, soigné dans un centre de soins, puis relâché, fut retrouvé de nouveau blessé par plomb en novembre 1988).

Des efforts sont entrepris pour enrayer le déclin très important de l'espèce constaté dans de nombreuses régions d'Europe. La protection du Milan royal peut être assurée en supprimant l'usage des produits agricoles les plus nocifs (des arrêtés préfectoraux ont été pris en ce sens dans certains départements français) et en entretenant des charniers artificiels où les oiseaux puissent prélever une nourriture sans danger pour eux.

D'autre part, la conservation de son habitat implique le maintien d'une agriculture

caractérisée par un élevage extensif dominant dont il est dépendant. La neutralisation des installations électriques et l'enfouissement des lignes électriques à moyenne tension situées sur les secteurs où se trouve l'essentiel des populations sembleraient bénéfiques.

La France hébergeant 16 % de la population mondiale et, entre autres, une des rares populations insulaires non menacées d'Europe et forte de 200 couples en Corse, a une responsabilité particulière dans la protection du Milan royal.

Mais si rien n'est fait pour assurer sa protection, le Milan royal est voué à disparaître inéluctablement. Et la population du Rhône déjà relictuelle, en limite d'aire de reproduction, ne sera plus qu'un souvenir...

Bertrand DI NATALE

#### Bibliographie :

C.O.R.A. Drôme (2003). *Oiseaux de la Drôme, Atlas des oiseaux nicheurs de la Drôme*. C.O.R.A. Drôme : 311 pages.

C.O.R.A. Région (2003). *Les oiseaux nicheurs en Rhône-Alpes. Nouvel atlas des oiseaux nicheurs de Rhône-Alpes 1977-2000*. C.O.R.A. Editeur : 336 pages.

DI NATALE B. (2001). *Enquête nationale 2000-2001 ; estimation des populations de rapaces diurnes nicheurs en France : résultats d'enquête du département du Rhône*. Lyon, C.O.R.A. Rhône.

FREGAT C. (1989). Migration près du Col de Malval. *Effraie*, 7 : 54-60.

GENSBOL B. (1993). *Guide des rapaces diurnes d'Europe, d'Afrique du Nord et du Proche-Orient*. Delachaux & Niestlé, Lausanne.

GEROUDET P. (1965-1984). *Les rapaces diurnes et nocturnes d'Europe*. Neuchâtel, Delachaux et Niestlé : 427 pages.

GOUJON L. (2002). Suivi de l'hivernage du Milan royal *Milvus milvus* dans les gorges de la Loire. *L'Oiseau magazine : rapaces de France-supplément* 4 : 29.

JARREAU F.X. (2001). Poison, bromadiolone : un pas en avant, deux pas en arrière. *L'Oiseau magazine : rapaces de France-supplément*, 3 : 11.

JARREAU F.X. (2002). Bromadiolone : progrès réel ou trompe l'œil ? *L'Oiseau magazine : rapaces de France-supplément*, 4 : 9.

L.P.O. Champagne-Ardenne (2001). Le Milan royal *Milvus milvus* en Haute-Marne. *L'Oiseau magazine : rapaces de France-supplément*, 3 : 11.

- L.P.O. Champagne-Ardenne (2002). Sensibilisation en Champagne-Ardenne pour la protection du Milan royal *Milvus milvus*. *L'Oiseau magazine : rapaces de France-supplément*, 4 : 29.
- L.P.O. Loire : (2001). Un second poste de nourrissage pour le Milan royal *Milvus milvus* dans la Loire. *L'Oiseau magazine : rapaces de France-supplément*, 3 : 11.
- MANDRILLON L. (1989). La migration des oiseaux à Dardilly (69. Monts du Lyonnais). *Effraie* 7 : 61-90.
- MICHEL J. (1999). Empoisonnement de la faune sauvage : les préfets du Doubs et du Jura récidivent !. *L'Oiseau magazine*, 57 : 11.
- MULLARNEY K., SVENSSON L., ZETTERSTRÖM D. & GRANT P.J. (1999). *Le guide Ornitho*. Delachaux & Niestlé, Lausanne.
- ROCAMORA G. & YEATHMAN BERTHELOT D. (1999). *Oiseaux menacés et à surveiller en France. Listes rouges et recherche de priorités. Populations. Tendances. Menaces. Conservation*. Société d'Etude Ornithologique de France / Ligue pour la Protection des oiseaux, Paris : 560 pages.
- TARIEL Y., THIOLLAY J.M. (2001). Le Milan royal *Milvus milvus* en Europe. *L'Oiseau magazine : rapaces de France-supplément* 3 : 10-11.
- TARIEL Y. (2002). Plan de restauration en faveur du Milan royal *Milvus milvus*. *L'Oiseau magazine : rapaces de France-supplément*, 4 : 28-29.
- THIOLLAY J.M. (2002). Analyses bibliographiques. *Ornithos*, 9-2 : 78-79.
- THIOLLAY J.M. & BRETAGNOLLE V. (coord.) (2004). *Rapaces nicheurs de France. Distribution, effectifs et conservation*. Delachaux & Niestlé, Paris: 176 pages.
- YEATHMAN BERTHELOT D. & JARRY G. (1995). *Nouvel Atlas des oiseaux nicheurs de France, 1985-1989*. Paris, Société Ornithologique de France : 776 pages.



Milan royal Jules FOUARGE



Bergeronnette printanière *flavissima* Emmanuel FRERI

## Observation d'une Bergeronnette flavéole dans le Rhône

Dominique et Guillaume TISSIER

Le 13 avril 2001, à Marcy l'Etoile, après avoir longuement observé le dernier couple d'Oedicnèmes criards *Burhinus oedicnemus* de la commune, au lieu-dit La Belle Etoile, notre attention est attirée, en fin de matinée, par un petit groupe de passereaux qui se nourrissent au sol près d'un lisier, à proximité d'une ferme et d'un hangar à fourrage.

Les oiseaux profitent de quelques flaques d'eau et des ruissellements du lisier

pour capturer des insectes. Moineaux friquets *Passer montanus* se mêlent aux Moineaux domestiques *Passer domesticus* et aux Tourterelles turques *Streptotelia decaocto*.

Quelques Bergeronnettes grises *Motacilla alba* côtoient trois Bergeronnettes printanières *Motacilla flava* dont l'une retient notre attention.

En effet, sa tête bien jaune et la gorge jaune sont caractéristiques de la sous-espèce britannique *flavissima*. Après un regard sur notre guide d'identification, nous nous assurons que nous sommes bien en présence d'une *Motacilla flava flavissima*, répondant au doux nom de Bergeronnette flavéole. La donnée a été acceptée par le Comité d'Homologation Régional (DELIRY 2001 à paraître).

On sait que cette espèce se subdivise en nombreuses sous-espèces assez facilement identifiables au passage de printemps par le dessin de la tête des mâles qui arborent à cette époque leur beau plumage nuptial. Les sous espèces *thunbergi*, *cinereocapilla* et *flava* ont déjà été observées sur l'ouest lyonnais au passage prénuptial (TISSIER 2000).

La sous-espèce *flavissima* est beaucoup plus rarement observée à l'intérieur des terres. Elle niche en Grande-Bretagne, mais aussi sur le littoral français, du Finistère à la frontière belge, l'effectif nicheur français étant estimé entre 10000 et 12000 couples (DUBOIS, LE MARECHAL, OLIOSO, YESOU 2000).

Le passage de *flavissima* débute dès fin mars, mais elle est surtout notée du 10 avril à début mai, dans l'ouest et sur le

littoral nord. Les migratrices sont rares dans le sud et l'est de la France.

On voit que la date de notre observation correspond bien à celles de ce passage prénuptial.

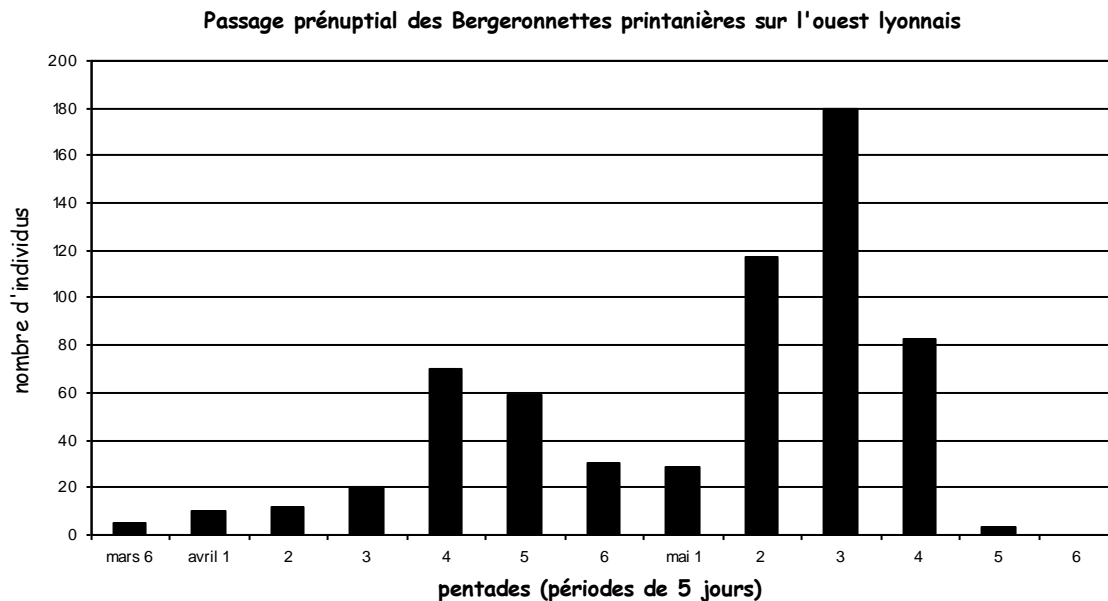
Il y a deux autres données (pour 3 oiseaux) homologuées par le C.H.R. dans le Rhône : 2 oiseaux à Miribel-Jonage le 5 mai 1993 (A. RENAUDIER) et un oiseau au Grand Large le 12 mars 2003 (E. DANSETTE).

La sous-espèce type *flava*, qui niche dans le Rhône et en vallée du Rhône jusqu'à Bollène (Vaucluse), dans les prairies humides, marais, cultures, friches et jachères, passe de mi-mars à fin mai, mais surtout en avril, principalement dans la seconde quinzaine de ce mois et début mai. Les oiseaux passent souvent en groupes avec parfois de grosses concentrations de plusieurs centaines, voire, rarement, plusieurs milliers d'oiseaux.

Le graphique ci-après montre le passage de printemps sur les communes proches du lieu d'observation (données de 1987 à 2004).

Il peut toutefois présenter un biais lié aux vacances de printemps où les observateurs sont souvent partis observer sous d'autres cieux. On y note bien le passage d'avril, mais aussi quelques

groupes importants en mai, par exemple 59 individus le 15 mai 1988, 72 le 17 mai 1989 (L. MANDRILLON), 40 individus le 9 mai 1993 et 60 le 15 mai 1996 (D. TISSIER), qui perturbent quelque peu la courbe !



On peut rappeler aussi cette observation (TISSIER 1996) d'une Bergeronnette de YARRELL *Motacilla alba yarrellii*, sous-espèce également britannique de la Bergeronnette grise, faite le 30 mars 1996 sur le site des Grandes Terres, à la limite de cette même commune de Marcy l'Etoile.

D. & G. TISSIER

**Bibliographie :**

**Base de données du CORA - M.R.E. Lyon**

**CORA 2003 - Atlas des oiseaux nicheurs de Rhône-Alpes, CORA - 336p.**

**DELIRY C. - Comité d'Homologation Régional Rhône-Alpes, <http://www.deliry.com/chr.htm>**

**DUBOIS P.J., LE MARECHAL P., OLIOSSO G., YESOU P., 2000 - Inventaire des oiseaux de France, Nathan, Paris.**

**DUBOIS P.J., 2001 - Les formes nicheuses de la Bergeronnette printanière en France. Ornithos vol.8 n°2**

**MANDRILLON L., 1989 - La migration des oiseaux à Dardilly. L'Effraie n°7. CORA-Rhône.**

**RENAUDIER A., 1998 - Les oiseaux du Rhône. L'Effraie n°13. CORA-Rhône.**

**SVENSSON L., MULLARNEY K., ZETTERSTROM D., GRANT P.J., 2000 - L'album ornitho. Delachaux & Niestlé, Paris**

**TISSIER D., 2000. - Les oiseaux de Marcy l'Etoile. (édité par l'auteur)**

**TISSIER D., 1996 - Observation d'une Bergeronnette de YARRELL dans le Rhône. L'Effraie n°12. CORA-Rhône.**

## Note sur la reproduction du Cygne tuberculé dans le Rhône

Vincent GAGET 2002

On dit que c'est le roi Richard Coeur de Lion qui ramena en Europe le premier Cygne tuberculé *Cygnus olor* de Chypre en 1194. Louis XIV (1638-1715) l'aurait introduit à Versailles à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle ou début du XVIII<sup>e</sup>.

Longtemps resté oiseau d'ornement dans les parcs et jardins privés, notre cygne domestique est redevenu tuberculé libre depuis la seconde partie du XX<sup>e</sup> siècle.

La reproduction de l'espèce en liberté a fortement progressé à partir de 1970. Elle niche en Camargue depuis 1986. Actuellement, elle est nicheuse dans une grande moitié nord de la France, mais son aire de répartition augmente vers le sud et le sud-est.

Les oiseaux français sont pour la plupart sédentaires et l'on note un hivernage en France d'oiseaux de Grande-Bretagne, Allemagne, Suisse et Scandinavie (DUBOIS, LE MARECHAL, OLIOSO, YESOU 2000).

Au printemps dernier, lors d'une conférence à la Maison Rhodanienne de l'Environnement, des adhérents faisaient remarquer l'importance de la reproduction du Cygne tuberculé sur l'ensemble du département, alors qu'il y a environ 30 ans aucune reproduction sauvage n'était enregistrée.

A l'occasion d'un stage effectué au CORA-Rhône au mois de juin 2002, Isabelle Tissier a pu rentrer les données recueillies sur le terrain et extraire des informations pertinentes à ce sujet.

La reproduction en milieu sauvage est enregistrée dans le Rhône depuis 1990 (Belleville, Villefranche, Anse et le Grand Large). La progression est alors sensible. Il faut attendre 1994 pour constater la complète occupation de la Saône et du bassin du Grand Large.

1996 est l'année possédant le plus de données sur le Cygne tuberculé. Il était donc intéressant d'étudier la répartition des données sur les 12 mois de cette année. Même si les données ne sont pas suffisantes et si la pression d'observation a sensiblement fléchi sur certains mois, on note bien le nombre important de données en période de sortie des poussins et, peut-être un hivernage d'oiseaux plus nordiques en février.

Après 1996, la progression se poursuit vers le sud, en passant par Lyon, pour aboutir à une installation complète sur la Saône et le Rhône dans notre département en 2001, soit 10 ans après la première mention.

Merci encore à Isabelle de nous avoir éclairés sur ce sujet.

Vincent GAGET

### Bibliographie :

Base de données du CORA - M.R.E. Lyon

CORA 2003 - *Atlas des oiseaux nicheurs de Rhône-Alpes*, CORA - 336p.

DUBOIS P.J., LE MARECHAL P., OLIOSO G., YESOU P., 2000 - *Inventaire des oiseaux de France*, Nathan, Paris.



# Une Fauvette pitchou *Sylvia undata* dans le Rhône

D. TISSIER

Le 11 mars 2001, alors que je descendais à pied du village de Sainte-Consoce, dans le district des Monts du Lyonnais, par le chemin du Raymond, mon attention était attirée par un petit passereau qui se glissait furtivement parmi des brindilles sèches dans un tout petit buisson de ronces en bord de route.

Il m'a bien semblé au premier coup d'oeil qu'il s'agissait d'une fauvette, mais en pensant à la Fauvette à tête noire *Sylvia atricapilla*, très commune en mars, mais en ayant en même temps le sentiment qu'elle était plus petite, avec une silhouette plus élancée qu'à l'accoutumée.

Le temps de mettre mes jumelles devant les yeux, l'oiseau s'était dressé en haut du buisson et me faisait face. A ma grande surprise, je reconnaissais alors une Fauvette pitchou, avec le cercle orbital rouge éclatant sur la tête gris sombre, tout le dessous du corps rouge sombre, un magnifique mâle en plumage nuptial avec la gorge pointillée de blanc.

L'observation ne dura que quelques secondes, le temps toutefois de confirmer l'identification en notant la couleur gris sombre des parties supérieures (nettement plus sombre que celles de la Fauvette à tête noire) et la longue queue fine et relevée qui est caractéristique de cette espèce.

Il s'agissait de la première donnée de cette espèce sur ce secteur que je prospecte beaucoup depuis 1989 et seulement de la troisième observation dans le département du Rhône.

L'espèce est soumise à homologation régionale depuis 1999. Cette donnée est la première homologuée par le C.H.R. dans le Rhône (DELIRY 1999 à paraître).

Il y a eu une observation plus ancienne aux environs de Lyon (BERTHET 1937).

Un autre individu avait été vu également sur les landes de Montagny il y a quelques années (A. CHABROLLE *comm. pers.*).

Une 4<sup>ème</sup> observation, plus récente, a été enregistrée le 8 février 2004 dans un cimetière de Lyon (O. IBORRA).

On peut s'étonner de voir ainsi cette fauvette en halte migratoire dans le Rhône, l'espèce étant plutôt sédentaire et nicheuse dans le sud et l'ouest de la France. Il y a toutefois un certain erratisme de l'espèce en période hivernale, de septembre à mars. Un petit nombre d'oiseaux nicheurs de Bretagne ou de l'ouest de la France peut entreprendre peut-être des mouvements migratoires.

Cependant, le dos très gris de l'oiseau observé laisse penser qu'il s'agissait d'un individu de la sous-espèce *undata* qui est nicheuse sur le littoral méditerranéen et jusqu'à la latitude de Valence en vallée du Rhône. Elle a niché occasionnellement en Allier, Loire et Haute-Loire (DUBOIS, LE MARECHAL, OLIOSSO, YESOU 2000).

La sous-espèce *dartfordiensis* qui niche dans l'ouest de la France est plutôt gris-brun dessus.

Pour l'anecdote, c'est quasiment au même endroit, à dix mètres près, sur ce même chemin du Raymond que j'observai le 16 mai 1996 une Pie-grièche à tête rousse *Lanius senator* également en courte halte migratoire.

Dominique TISSIER

Bibliographie :

**BERTHET G., 1937** - Une Fauvette pitchou aux environs de Lyon. *Alauda* 9 - pp.113-116

**CORA 2003** - Atlas des oiseaux nicheurs de Rhône-Alpes, CORA - 336p.

**DELIRY C., 1999** - Comité d'Homologation Régional Rhône-Alpes, <http://www.deliry.com/chr.htm>

**DUBOIS P.J., LE MARECHAL P., OLIOSO G., YESOU P., 2000** - *Inventaire des oiseaux de France*, Nathan, Paris.

**DUBOIS P.J., 2001** - Les formes nicheuses de la Bergeronnette printanière en France. *Ornithos* vol.8 n°2

**JONSSON L., 1994** - *Les oiseaux d'Europe, d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient*. NATHAN, Paris.

**RENAUDIER A., 1998** - Les oiseaux du Rhône. *L'Effraie* n°13. CORA-Rhône.

**SVENSSON L., MULLARNEY K., ZETTERSTROM D., GRANT P.J., 2000** - *L'album ornitho*. Delachaux & Niestlé, Paris

**TISSIER D., 2000.** - *Les oiseaux de Marcy l'Etoile*. (édité par l'auteur)

## Résumé du "Suivi scientifique de la Chevêche d'Athéna sur le plateau mornantais (Rhône)."

Etude réalisée par **Chloé REDOUX**,

stagiaire BTSA - Option Gestion et Protection de la Nature

sous la direction de **Vincent GAGET** responsable des études du CORA-Rhône

Le plateau mornantais se situe à 25 km au sud ouest de Lyon. Il s'agit d'une région agricole avec des exploitations d'arboriculture, de polyculture et d'élevage. Ce plateau présentant des paysages typiques, en particulier les landes sèches sur les roches granitiques affleurant, est d'une grande richesse écologique.

Il fait l'objet de plusieurs mesures de protection. Dès les années 80, sont zonées des **ZNIEFF** (= Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Floristique et Faunistique), suivies en 1993 d'un **APPB** (= Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope) sur une partie des landes de Montagny. Cet arrêté a pour objectif d'interdire toute dégradation du site et de limiter les interventions humaines.

La zone d'étude s'étend sur quatre secteurs

- les landes et prairies de Montagny,
- le bocage du Berthoud,
- les prairies et les landes de Saint-Andéol,
- le secteur de Chassagny depuis 2002

Les trois premiers sites sont délimités en **ENS** = Espace Naturel Sensible, label du Conseil Général, en raison de l'originalité de la faune et de la flore.



L'étude de l'évolution de la Chevêche d'Athéna *Athene noctua* remonte à 1991, où Pierre ATHANAZE a réalisé un premier suivi sur l'ensemble du plateau. En 1996, avec la disponibilité des premiers stagiaires du CORA-Rhône, les rapports de suivi et de plan de gestion se succèdent d'année en année. Les inventaires apparaissent imparfaits jusqu'à l'implication des bénévoles en 2002.

Ce petit rapace nocturne, sédentaire, a besoin :

- d'arbres creux pour nicher (vieux arbres fruitiers, saules têtards, peupliers) ou d'habitations avec cavités naturelles (vieilles exploitations ou trous sous les toits des maisons modernes)
- de parcelles diversifiées, prairies, champs cultivés, vergers et haies pour la chasse.

**C'est une espèce représentative du milieu diversifié du bocage.**

### **Pourquoi cette étude ?**

- la proximité de l'agglomération lyonnaise engendre une urbanisation, une pression foncière, un développement du réseau routier (projet A 45), un développement des zones artisanales, des loisirs équestres.
- on note une diminution des activités agricoles traditionnelles avec abandon de parcelles entraînant le développement de la strate arbustive et de friches refermant les milieux. L'accueil devient moins favorable pour des espèces prestigieuses comme l'Oedicnème criard, le Courlis cendré, le Busard cendré.
- des activités agricoles modernes pratiquent le drainage, le remembrement, l'assèchement des zones humides, le retournement des prairies pour des cultures. Le paysage perd de sa diversité et donc de son originalité.

Toutes ces modifications affectant le paysage peuvent par voie de conséquences modifier l'effectif des espèces qui y vivent. La Chevêche d'Athéna a donc été utilisée comme bio-indicateur.

### **Méthode**

Le suivi de la population de chouettes consiste à chiffrer le nombre de couples et leur répartition sur les secteurs concernés.

Après une première phase de recherches bibliographiques sur l'espèce, un travail de cartographie des points de repasse a été effectué. Une deuxième phase de reconnaissance des lieux sur le terrain a suivi. La troisième phase est composée des soirées de prospection, avec la technique de la repasse, et appel aux bénévoles indispensable.

Puis le rapport rassemble les résultats, les analyse et propose des mesures de gestion.

### **Résultats**

Landes et prairies de Montagny : 6 couples (5 en 2002)

Plaine du Berthoud : 12 couples (6 en 2002)

Plateau de Saint-Andéol : 6 couples (3 en 2002)

Donc cette prospection de la Chevêche pour l'année 2003 révèle des effectifs supérieurs aux années précédentes sur le plateau du Mornantais.

En prenant en compte la commune de Chassagny entre les prairies de Montagny et le plateau de Saint-Andéol le Château, on dénombre une trentaine de couples. La température douce de l'hiver 2002-2003, de courtes périodes d'enneigement ont sans doute facilité la survie de la chouette.

### **Propositions de plan de gestion sur le secteur de Saint-Andéol le Château**

**Mesures permettant de stabiliser et d'augmenter les effectifs :**

- pose de nichoirs pour suppléer au manque de cavités naturelles,

- aménagement d'ouvertures dans les toits des hangars, des granges, des maisons, pour permettre à la chouette de pénétrer,
- rebouchage des poteaux PTT métalliques creux qui piègent les oiseaux cavernicoles,
- entretien des haies existantes pour conserver les vieux arbres (saules têtards),
- plantation de saules dans les prairies humides ou au bord des fossés,
- plantation de haies stériles le long des routes (thuyas) pour diminuer les collisions avec les voitures.

Toutes les actions de sensibilisation et d'information auprès des agriculteurs, des enfants des écoles, de la population locale, des bénévoles, doivent être poursuivies pour que les enjeux de la protection de cette petite chouette soient bien compris.

Un outil le **CAD** (= Contrat d'Agriculture Durable) incite les exploitants agricoles à élaborer un projet à deux volets : environnemental et territorial, économique. L'état et l'Union européenne soutiennent financièrement l'agriculteur durant le contrat (5 ans). Ce contrat pourrait intégrer les mesures préconisées dans le volet environnemental.

Ce suivi de la chouette est intégré dans une démarche initiée par le Conseil Régional sous la responsabilité du CORA-Région qui a fait la synthèse du travail des autres sections : l'Observatoire de la faune en Rhône-Alpes de 2002 à 2007. Cet observatoire se doit de fournir des éléments permettant de mesurer l'évolution de notre patrimoine, éclairant ainsi sur les choix futurs de développement durable du territoire. Les comparaisons des évolutions différentes vont permettre également de mesurer les efforts des plans de gestion.

*Résumé fait par Nicole CARRET*

## **Suivi avifaunistique du marais de Boitray CORA-Rhône 2002**

Vincent GAGET (résumé rédigé par Pascale GIROUD)

**Le marais de Boitray**, sur les communes d'Arnas et de Saint-Georges de Reneins (69), est identifié depuis longtemps comme un site d'importance régionale et nationale pour sa faune et sa flore.

Ce patrimoine naturel remarquable a été reconnu à travers :

- l'inventaire des **Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique**,
- l'inventaire des sites susceptibles d'être reconnus d'importance communautaire en application de la directive européenne Habitats (site A1 - Prairies humides et forêts alluviales du Val de Saône),
- l'inventaire des **Espaces Naturels Sensibles** défini par le département du Rhône.

**Dans le cadre de la politique environnementale du Conseil Général du Rhône et à l'initiative de la commune de Saint-Georges de Reneins**, le CREN a réalisé en 1996 un premier plan de gestion du site.

Les opérations prévues par ce document ont été mises en œuvre durant la période 1996-2001.

Afin de suivre l'impact de la gestion sur les habitats et les espèces remarquables, différents suivis ont été mis en place.

En particulier, un suivi sur les espèces d'oiseaux remarquables a été instauré en 1998, afin d'évaluer l'impact de la gestion des milieux herbacés par fauche et/ou pâturage.

Ce suivi a été répété en 2000 et réalisé par le CORA-Rhône.

En 2001, une évaluation du premier plan de gestion a été faite, couplée à un second plan de gestion pour la période 2002-2007.

L'un des objectifs est de conserver, voire d'accroître l'intérêt patrimonial des milieux herbacés hygrophiles. Cet objectif est dans la continuité du premier plan de gestion.

Dans ce cadre, il est prévu de poursuivre le suivi des espèces d'oiseaux remarquables, avec une amélioration du protocole.

Les objectifs de ce troisième suivi ont pour but d'évaluer l'impact des différentes opérations de gestion des milieux prairiaux, gestion par fauche et pâturage, sur l'avifaune à forte valeur patrimoniale.

**Tableau n°1: Méthodologie**

suivi	PASSAGE			ECOUTE		
	2002	2000	1998	2002	2000	1998
Méthode	IKA			IPA 2x20mn		
fréquence	2	1	1	2	1	1
nombre de sites	4	4	4	2	3	3
transects	N° 1, 3, 4, 5			N° 6, 7		N°2,6,7
type de transect	fauche ou pâturage			roselières		et forêt
période	nidification					
horaire	7h30 - 10h30			7h30 - 10h30		
matériel	une paire de jumelles			une paire de jumelles		
observateur à pied	Vincent GAGET			Vincent GAGET		
identification	au chant, au cri et à la vue					
critères d'observation	consignés sur fiche ou carnet					
statut des espèces	défini et codé selon critères Atlas des oiseaux nicheurs					

### Impact de la gestion des milieux herbacés sur les espèces

**Tableau n° 2 : d'oiseaux à forte valeur patrimoniale**

	ANNEE	TOTAL ESPECES	STATUT DES ESPECES OBSERVEES				TOTAL ESPECES CUMULE		
			NC	NP	Np	M			
T R A N S E C T S	N°1 PATURAGE HIGHLANDS	1998	15	—	10	—	1	17	Légende
		2000	11	4	7	—	—	19	
		2002	19	13	—	6	—	27	
A N S	N°3 FAUCHE	1998	8	—	6	1	1	8	NC : nicheur certain
		2000	18	6	8	1	3	20	
		2002	34	17	3	5	—	37	
E C T	N°4 FAUCHE	1998	12	1	4	1	—	12	NP : nicheur probable
		2000	21	—	13	1	—	25	
		2002	30	19	2	8	1	35	
S	N°5 PATURAGE VACHES	1998	0	—	—	—	—	0	Np : nicheur possible
		2000	9	?	4	1	?	9	
		2002	29	11	12	2	4	32	

La comparaison des trois suivis de l'avifaune du marais de Boitray est tout à fait réalisable grâce à la méthode employée : continuité des observateurs et respect des dates de prospection.

Ces observations pourraient être complétées par une cartographie de type quadrats d'observation avifaunistique des espèces patrimoniales. Celle-ci nous permettrait d'ajuster les plans de gestion au quart de parcelle près ; la lecture des cartes nous permettrait de conserver ou d'éliminer des bosquets de ligneux. Lors des prochaines années de suivi, le protocole pourrait être affiné grâce à une cartographie du territoire occupé par les espèces patrimoniales. Cela nécessiterait de réaliser un troisième passage en période de reproduction.

Nous pouvons confirmer, après ce troisième relevé, tout l'intérêt du plan de gestion et démontrer par l'accroissement des effectifs de l'avifaune patrimoniale toute la justification des choix de gestion effectués.

- ❖ La Bergeronnette printanière et la Locustelle luscinoïde n'ont toujours pas été observées sur la zone d'étude du marais de Boitray.
- ❖ Le Courlis cendré, le Tarier des prés et l'Alouette des champs ont enfin été observés sur la zone d'étude, mais aucune confirmation de reproduction n'a pu être apportée en 2002.
- ❖ La population de Phragmite des joncs, estimée à 15 couples en 1998, est passée à 36, puis à 28 couples. Celle de la Locustelle tachetée est passée de 6 couples à 12, puis à 11 couples.

Nous notons, par contre, une certaine instabilité des effectifs des populations de Bruants des roseaux, passant de 7 couples en 1998 à 13 couples en 2000, puis de nouveau à 6 couples seulement en 2002.

**Comparatif des effectifs totaux des couples d'espèces**  
**Tableau n°3 : indicatrices de l'état du milieu**  
**dans le marais de Boitray**

		TRANSECTS					TOTAL	
		N°1	N°3	N°4	N°5	N°6	N°7	COUPLES
Bruant des roseaux	1998	2	4	1	0	?	–	7
	2000	4	5	1	1	1	1	13
	2002	0	5	0	0	1	0	6
Locustelle tachetée	1998	3	1	2	–	?	–	6
	2000	4	4	2	–	2	–	12
	2002	4	3	2	1	1	–	10
Phragmite des joncs	1998	3	10	2	–	?	–	15
	2000	9	21	1	–	4	–	34
	2002	7	18	1	–	2	–	28
Rousserolle effarvatte	1998	–	–	2	–	?	–	2
	2000	–	–	2	–	1	2	5
	2002	–	–	8	–	4	5	17
Râle d'eau	1998	–	–	–	–	–	–	0
	2000	–	–	–	–	–	–	1
	2002	–	1	–	–	–	–	1

## RAPPEL DU RAPPORT 2000

Comparaison avec l'inventaire réalisé par le C.O.R.A. Rhône pour le CREN en 1995 ( 1990-1995)

L'**Accenteur mouchet** et l'**Alouette des champs** n'ont pas été observés en 2000.

La **Bergeronnette printanière** ne niche plus dans le marais.

Le **Busard des roseaux** et le **Courlis cendré** n'ont pas été observés en période de reproduction sur le site.

La **Fauvette babillarde** est confirmée comme nicheur en 2000.

Le **Héron pourpré**, la **Fauvette des jardins**, la **Gorgebleue**, la **Locustelle luscinoïde**, la **Marouette ponctuée** n'ont plus été observés depuis 1995 sur le marais.

La **Pie-grièche écorcheur** est nicheuse dans le marais, alors qu'elle n'était pas mentionnée dans l'inventaire des oiseaux de la commune de Saint-Georges de Reneins.

Le **Hibou moyen-duc** apparaît de la même façon dans la liste des espèces de la commune, sa nidification n'a pas été confirmée.

**Le marais de Boitray s'affirme** : la gestion réalisée sur le marais depuis 1998 a des effets notoires sur l'avifaune. Les espèces aviennes des milieux secs n'ont pas été observées (Alouette des champs) et toutes celles choisies comme indicatrices de l'état du milieu marécageux ont vu leurs effectifs progresser. Le marais ne se transforme plus en forêt mais, au contraire, améliore les qualités floristiques d'un milieu marécageux.

L'évolution n'est pas naturelle, mais apparaît bien comme la résultante des travaux réalisés à l'initiative du CREN.

La fauche a eu pour effet de régénérer la surface herbacée, la rendant par endroit encore plus dense.

Le dessouchage des saules a évité le morcellement des surfaces et l'atterrissement naturel du marais.

**Mais il faut toutefois être prudent sur ces résultats.** En effet, nous n'avons que très peu de recul et une très bonne année de reproduction en 1999 pourrait être le signe d'une bonne météorologie ou bien de bonnes conditions d'hivernage.

**Les résultats encourageront les gestionnaires** à poursuivre leurs efforts, le **Courlis cendré**, le **Busard des roseaux** ou encore le **Héron pourpré** seront dans quelques années les espèces qui nous réconforteront dans la réussite de la gestion d'un site comme le marais de Boitray. Mais il paraît difficile d'y retrouver des **Marouettes**, ces espèces vivant pratiquement les pieds dans l'eau.

**Les fractures dans ce milieu dues à la réalisation de l'autoroute semblent difficiles à réparer.**

# Quand tempête rime avec GAG...

Julien GRUET

Ça faisait déjà plusieurs jours qu'il pleuvait et ventait. Les températures étaient douces pour la saison. Des arbres, des forêts, des toitures, des habitations tout entières furent dévastés par cette tempête, par LA tempête...

Nombre d'oiseaux ont été déportés loin de leur région, charriés par les vents violents se retrouvant ainsi perdus dans des milieux inconnus. Certains oiseaux pélagiques ont atterri en pleine montagne, sur des stations de ski !...

Lors d'une sortie au Grand Large, sur la commune de Décines-Charpieu, le 28 décembre 1999, Frédéric LEGOUIS et moi scrutons le plan d'eau à la recherche de piafs hivernants. Là, une foule de laridés formait un dortoir où Mouettes rieuses et pygmées (3), Goéland leucophées et bruns (7) se répartissaient en épais manteau de plumes ondulant au gré des vagues.

Les Grèbes huppés, Canards colverts, souchets et chipeaux se partageaient cette étendue d'eau, alors qu'une Avocette élégante se promenait sur les pales-planches : un paysage du quotidien hivernal.

Au fond, un peu à l'écart, trois silhouettes atypiques se dessinent. Trois oies... ou plutôt trois Bernaches ! Trois Bernaches cravants étaient venues se perdre, loin de leur biotope.

En effet, les Bernaches cravants vivent au bord de l'océan, dans les estuaires, les prés littoraux et les bancs de sable, où elles trouvent leur nourriture composée pour l'essentiel de mousses, de lichens et d'algues vertes. Cette alimentation est vitale pour cette espèce. Or, dans nos eaux intérieures, elle y est quasi inexistante vouant ces trois oiseaux à une mauvaise nutrition voire, sur le long terme à leur mort. Ces trois oiseaux ne sont restés que moins d'une semaine.

Cette observation des plus inhabituelles est une première pour le département du Rhône, (du moins autant que ma mémoire s'en souvienne). Elle a été soumise à homologation et acceptée par le CHR (DELIRY 1999 à paraître).

Le Grand Large (avec les îles de Miribel-Jonage), est bien connu des ornithologues en tant que site d'hivernage, de migration et de nidification. Les oiseaux y abondent et les espèces vont et viennent au gré des saisons, du climat et de ses caprices.

Chaque année, ce « high spot » lyonnais nous réserve bon nombre de surprises, telles des œufs de Pâques cachés dans un jardin... Qui saura tous les trouver ?

Julien GRUET

## Bibliographie

---

**CORA 2003** - Atlas des oiseaux nicheurs de Rhône-Alpes, CORA - 336p.

**DELIRY C., 1999** - Comité d'Homologation Régional Rhône-Alpes, site internet <http://www.deliry.com/chr.htm>

**DUBOIS P.J., LE MARECHAL P., OLIOSO G., YESOU P., 2000** - *Inventaire des oiseaux de France*, Nathan, Paris.

**RENAUDIER A., 1998** - Les oiseaux du Rhône. *L'Effraie* n°13. CORA-Rhône.

**SVENSSON L., MULLARNEY K., ZETTERSTROM D., GRANT P.J., 2000** - *L'album ornitho*. Delachaux & Niestlé, Paris.



# Un goéland méditerranéen en vacances à LYON

Antoine CHABROLLE

Durant l'été 2003, un Goéland d'Audouin *Larus audouinii* a été observé régulièrement à LYON, à la pointe de la confluence du Rhône et de la Saône.

Cette observation constitue la première mention rhodanienne de cette espèce.

C'est à Edouard DANSETTE, ornithologue à l'œil toujours en éveil, que l'on doit cette découverte début juillet, alors qu'il était bloqué dans des embouteillages sur le pont Pasteur. Les jours suivants, l'oiseau est retrouvé à la pointe de la confluence, permettant ainsi à bon nombre d'observateurs locaux de se retrouver chaque soir jusqu'à fin août pour observer ce rare laridé.

En effet, ce Goéland d'Audouin de 3<sup>ème</sup> année a été visible pratiquement tout juillet et août, à partir de 19h, descendant le Rhône d'un vol souple et léger, passant tout d'abord sous le pont Gallieni, puis sous le pont Pasteur, pour se poser sur l'une des balises vertes de navigation, présente à l'extrémité de la pointe, afin d'y passer la nuit.

Où était-il dans la journée ?

Dans son allure, le Goéland d'Audouin rappelle beaucoup le Goéland cendré *Larus canus*, qui a une taille nettement plus faible que celle du Goéland leucophée *Larus michahellis*, le goéland le plus fréquemment observé dans notre région.

Le principal critère visible de cette espèce est le bec rouge vif à bout jaune, présentant une barre noire subterminale. Le dos est gris pâle, plus clair que chez les autres goélants. L'extrémité des ailes est

noire, avec de petites taches blanches au bout des primaires. Les pattes vert sombre paraissent noirâtres de loin. En vol, les ailes sont plus étroites et plus pointues que celles du Goéland leucophée.

Le Goéland d'Audouin est une espèce strictement méditerranéenne, qui se rassemble en petits groupes sur les sites côtiers, se mêlant peu avec les autres laridés. Il aime les côtes rocheuses, niche sur de petites îles, à proximité de Goélants leucophées, et par petites colonies de quelques couples. Le nid garni d'algues sèches, plus ou moins dissimulé dans la végétation qui croît dans les rochers, contient 2 à 3 œufs d'un jaune ocre mat tirant vers l'olivâtre et taché de brun noir.

L'effectif national est uniquement présent en Corse. Il représente entre 70 et 80 couples répartis sur les Iles du Cap Corse et dans le Golfe d'Ajaccio. La population française est assez stable, voire en légère hausse.

L'observation a été soumise au CHR et est en cours de validation. Il n'y a que deux autres données homologuées en Rhône-Alpes, toutes les deux sur le Lac Léman les 6 et 8 septembre 1998 (JORDAN R. & G.) et le 16 août 2001 (JORDAN R.) et, dans les deux cas, concernant un oiseau en plumage juvénile.

Quand il n'est pas sur ses sites de nidification, le Goéland d'Audouin vit en pleine mer, d'où l'extrême rareté des observations à l'intérieur des terres. Il est fort probable que cet individu de 3<sup>ème</sup> année, donc non encore adulte, errait sur les côtes méditerranéennes et a remonté le Rhône en

se nourrissant de poissons (car cette espèce, contrairement aux autres goélands, ne se nourrit pas de déchets), pour se retrouver jusqu'à LYON.

Pendant la saison estivale 2004, de nombreux ornithologues lyonnais se sont retrouvés fréquemment à la confluence des

deux fleuves, dans l'espoir de voir réapparaître, sous l'un des deux ponts, le vol si caractéristique du Goéland d'Audouin.

A quand le prochain ?...

Antoine CHABROLLE

Bibliographie :

---

**DELIRY C.** - Comité d'Homologation Régional Rhône-Alpes, <http://www.deliry.com/chr.htm>

**DUBOIS P.J., LE MARECHAL P., OLIOSO G., YESOU P., 2000** - *Inventaire des oiseaux de France*, Nathan, Paris.

**JORDAN R., 2000** - Première mention du Goéland d'Audouin en Rhône-Alpes. *Le Bièvre* n°17.

**RENAUDIER A., 1998** - Les oiseaux du Rhône. *L'Effraie* n°13. CORA-Rhône.

**SVENSSON L., MULLARNEY K., ZETTERSTROM D., GRANT P.J., 2000** - *L'album ornitho.* Delachaux & Niestlé, Paris.